

Décision

Générale

colonial

Décision n° 978 PERSONNEL AUTOCHTONE.

n° 978

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 8 du 31/08/1946

Date de publication
12 août 1946

Date du numéro
31 août 1946

TEXTE INTÉGRAL

Le planton (2p échelon) Mahamoud Abdal lah. précédemment affecté au cercle de Djibouti, est mis à la disposition de l'Inspection du travail.